



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI-TOGO
NOUVEAU RECENSEMENT ELECTORAL



*C'est elle
qu'il vous faut*

*Les anciennes cartes
ne servent plus*

Du 1er au 8
octobre 2018
ZONE 1
Du 17 au 24
octobre 2018
ZONE 2

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N°599 du 23 Octobre 2018

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201
Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Malgré les altercations et les invectives
de l'opposition au sujet de la CENI :

Les députés balaiant du revers de la main la glotonnerie de l'ANC

P3 **Pédro Amuzun éjecté**



Dama Dramani, Pdt de l'Assemblée



Gchrist Olympia, Pdt UFC



Fabre, Pdt ANC



Pédro Amuzun, ANC

Affaire d'enrôlement de mineurs dans la zone2 :



Et si la CENI faisait toute la lumière ?

Page 4

Relance du secteur
industriel à l'horizon 2020 :

Bientôt une usine de fabrication de sucre dans la plaine de l'Oti



Page 7

Soutien aux couches défavorisées :

Togocel poursuit ses actions de don



Page 6

Préservation d'un
environnement sain :

HelferHand fait don de trois latrines à l'école primaire de Kouniko

Pages 8

Annonces & Services

15^{ème} Foire Internationale de LOMÉ
 23 Nov - 10 Déc. 2018
 Foire de toutes les opportunités

+ DE 1000 EXPOSANTS
300 000 VISITEURS

THÈME: CHAÎNE DE VALEUR, VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE

#FIL15

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ
 BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37

Facebook | Twitter | Instagram | www.cetef.tg

La fibre chez vous

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS LES ZONES SUIVANTES :

- ☑ AGOÈ,
- ☑ BAGUIDA,
- ☑ BOULEVARD CIRCULAIRE,
- ☑ FOREYER,
- ☑ ZONE PORTUAIRE,
- ☑ ABLOGAMÉ,
- ☑ KODJOYIAKOPÉ,
- ☑ NYÉKONAKPOË,
- ☑ RESIDENCE DU BÉNIN,

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM & BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!

Adopter la Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

APPELEZ SANS LIMITE LES NUMÉROS FIXES

4720 F/MOIS

POUR BOOSTER VOS AFFAIRES

LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !

ESTAC
 ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES ET ARTS DE LA COMMUNICATION

Arrêté N° 0279/S/MS/SG/AN
 N° 17100079827
 N° _____/CA/DG/ESTAC

Rentrée académique 2018 - 2019 à l'ESTAC

L'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC) met son établissement à la disposition des étudiants des médias.

La rentrée académique 2018 - 2019 offre l'opportunité aux étudiants du BAC de toutes séries combinées pour s'inscrire en 1^{ère} Année de BIE (Journalisme et Communication).

Les étudiants du BIE s'inscriront en licence professionnelle journalisme et communication.

Les étudiants du BIECO ou ayant le niveau de rentrée ont la chance de se former en 1^{er} jour allongé et gratuit.

Les concours de bourse seront organisés dans l'enceinte de l'établissement, le 15 septembre 2018 et le 13 octobre 2018 (R.D).

Le dossier de candidature est composé :

- d'un certificat de naissance
- d'un certificat de nationalité
- d'une copie de diplôme le plus récent.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} septembre 2018.

Épreuves du concours : Dissertation et Test psychotechnique.

Pour tout renseignement appeler ESTAC

Tel : 90 18 98 92 / 91 82 21 01

ESTAC ; site à Agoué Cotonou, Rue Avessou 1234567890 bureaux de la nuit d'appel de nuit.

Agoué Cotonou, Rue Avessou
 15 00 001 - Tél: (228) 90 00 00 / 90 00 00 00 / 90 00 00 00
 E-mail: estac@estac.tg
 1000 - 1000

Malgré les altercations et les invectives de l'opposition au sujet de la CENI :

Les députés balaiant du revers de la main la glotonnerie de l'ANC

Pédro Amuzun éjecté

Beaucoup pourraient qualifier tout le boucan qui a précédé le choix des membres de l'opposition parlementaire pour siéger à la CENI de tempête dans un verre d'eau au regard du résultat auquel l'on est parvenu après la séance houleuse et surchauffée de l'Assemblée nationale hier Lundi.



Dramani, Pdt de l'Assemblée



Gilchrist, Pdt UFC



Fabre, Pdt ANC



Pédro Amuzun, ANC

A l'issue du vote des députés au parlement, les partis de l'opposition parlementaire réunis sous la bannière de la coalition des quatorze (C14) obtiennent quatre (4) places sur les cinq (5) envoyées. Il s'agit essentiellement de deux places pour l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), une place pour l'ADDI (Alliance des Démocrates pour le Développement intégral) et une place pour le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR). En lieu et place des trois sièges revendiqués par le parti de Jean-Pierre Fabre au regard du nombre de députés qu'il possède, c'est finalement deux qui lui reviendront.

L'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio qui tenait dure comme fer à son seul et unique siège à la CENI finira par le garder puisque malgré les vociférations de la Présidente du groupe parlementaire ANC Me Isabelle Améganvi qui menaçait de ne jamais laisser de place à l'UFC, finalement, le statut de parti de l'opposition de l'UFC a été reconnu par la majorité des députés.

La 5^{ème} place au titre de l'opposition parlementaire est occupée depuis toujours et

gardée par l'Union des Forces du Changement par la personne de Me Jean-Claude Homawoo. Francis Pédro Amuzun quant à lui est éjecté de la liste.

Pédro Amuzun paie pour son gangstérisme politique

Journaliste à la base, Francis Pedro Amuzun fera ses premières armes politiques à l'UFC avant de se retrouver à l'ANC. En 2015, le destin le propulse au-devant de l'actualité où il occupe la place de vice-président de la CENI. Lors de la présidentielle de la même année, des

comportements très peu courtois de cet ancien Président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ont permis aux uns et aux autres de mieux cerner la personnalité de ce Monsieur. Impulsifs, agités, propos violents, tels étaient entre autres les plats indigestes servis à l'ensemble de la communauté nationale et internationale lorsque les résultats de l'élection de 2015 devaient être proclamés. Finalement lui et son compagnon d'infortune Edem Abalo Atantsi seront renvoyés comme des malpropres

de l'institution.

Aujourd'hui, les faits étant têtus, Francis Pedro Amuzun a été rattrapé par son insubordination à la haute institution électorale et pour s'être illustré en véritable gangster politique en 2015, et puisque les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets, alors on peut au regard de ce passé pas trop récent conclure que la majorité des députés n'a plus voulu envoyer des aventuriers au sein d'une institution de grande importance comme la CENI.

Aujourd'hui, après cet échec cuisant que viennent

d'essayer les partis de la C14 qui ne sont pas parvenus à barrer la route à l'UFC, on se demande alors pourquoi avoir perdu tout ce temps pour rejoindre le train enfin?

Il faut préciser que le code électoral prévoit au titre des membres qui siègent à la CENI, cinq (5) pour la majorité parlementaire, cinq (5) pour l'opposition parlementaire, trois (3) p a r t i s extraparlementaires, trois (3) de la société civile et un membre de l'Administration territoriale.

Mais les discussions avec les facilitateurs ont modifié lé g è r e m e n t la donne surtout au niveau des partis extraparlementaires.

A présent que la recomposition de la CENI est complète il est important qu'au niveau de la CENI et du gouvernement un petit temps de rattrapage soit accordé pour le compte du recensement et permettre aux citoyens qui n'ont pas pu s'inscrire sur les listes électorales de le faire et de disposer de leurs cartes d'électeur et voter le moment venu.

La rédaction

Affaire d'enrôlement de mineurs dans la zone2 :

Et si la CENI faisait toute la lumière ?

Les opérations de recensement des électeurs prennent fin demain 24 octobre dans la zone2. Comme dans la première zone, ces opérations sont marquées par une campagne de boycott lancée par la coalition des quatorze partis politiques de l'opposition. Mais le fait qui à la limite a choqué l'opinion, c'est sans doute ces images de mineurs qui seraient enrôlés par des agents électoraux dans certaines localités de cette zone. Des images qui porteraient du discrédit sur ce recensement décrié par une partie de l'opposition, d'où la nécessité pour l'organe chargé d'organiser et de superviser les prochaines élections de faire toute la lumière sur cette affaire et lever tout équivoque.

Les images d'enfants visiblement mineurs se faisant enrôler dans des Centres de recensement et de vote (CRV) circulent en boucle sur les réseaux sociaux depuis dimanche et alimentent les débats

au Togo. Ces photos qui ne précisent ni le lieu, ni la Commission électorale nationale indépendante (CELI) du ressort du CRV vient jeter du discrédit sur ces opérations si elles sont confirmées. Au moment où

la coalition des 14 demande aux citoyens en âge de voter de se tenir à l'écart de ce recensement, il serait inadmissible que de tels actes soient posés.

Le président de la CENI



Prof Kodjona Kadanga

Prof Kodjona Kadanga pour toute réponse utile rétorque en affirmant ' qu'il s'agirait des rumeurs dont il n'a pas encore connaissance'. Il reconnaît

Suite à la page 4

Politique

Affaire d'enrôlement de mineurs dans la zone 2 :

Et si la CENI faisait toute la lumière ?



Prof. Kodjona Kadanga, Pdt de la CENI

néanmoins que des anomalies peuvent être constatées dans l'enrôlement des citoyens

ce qui explique le travail qui se fera juste après le recensement avec le traitement des données.

Ce traitement va à coup sûr débarrasser le nouveau fichier de doublons et de ces cas de mineurs, pour faire place à un fichier électoral sain, fiable et crédible pour des élections transparentes au Togo en décembre prochain.

Au-delà de la garantie du président de l'institution, il urge d'ouvrir une enquête rapidement au sein de la CENI et de ses démembrements pour faire toute la lumière sur ces cas, détecter les localités et les CRV concernées ainsi que les auteurs et les punir

conformément au code électoral. Comment des mineurs ont-ils été acheminés dans ces centres, est-ce sous contrainte, ils l'ont été par qui ? Que disent les représentants des chefs traditionnels et présidents des comités listes et cartes (CLC) ? Autant d'éléments qui devraient en réalité orienter les enquêtes pour situer les responsabilités à l'opinion. Dans tous les cas, rien ne prouve pour l'heure que c'est un parti politique qui serait à l'origine de ces actes. D'où la nécessité

d'ouvrir une enquête à cet effet.

Autrement, l'institution se ferait un peu complice de ces actes qui jettent sérieusement du discrédit sur le travail énorme abattu sur le terrain par l'ensemble des agents électoraux impliqués dans ce processus. Les préfets et autres chefs de cantons peuvent être mis à contribution pour ce faire.

Awali A.

Nomination des membres de l'opposition à la CENI :

L'UFC garde son siège, l'ANC laisse des plumes

L'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio garde son représentant au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ceci malgré des semaines de débats et d'invectives de la classe politique togolaise et l'opinion. Les députés ont voté hier 22 octobre à la majorité le maintien de Me Jean-Claude Atsu Homawoo au titre de l'opposition parlementaire.



Jean Pierre Fabre

La rude bataille autour de la présence du représentant de l'Union des Forces de Changement (UFC) à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) au titre de l'opposition parlementaire empoisonne depuis plusieurs semaines, les relations au sein de l'opposition togolaise dans son ensemble. Des partis politiques mènent une guerre de tranchées à travers des invectives par

médias interposés. Cette guerre qualifiée de "stérile" par certains observateurs a tout simplement tourné à l'avantage du parti jaune au palmier rouge de Gilchrist Olympio. Son représentant, Me Jean-Claude Atsu Homawoo garde "confortablement" son siège à l'issue d'une journée marathon au "temple de la démocratie", nom donné au nouveau parlement togolais.

Au début de cette, des voix se sont élevées pour demander aux différents protagonistes de s'entendre sur un minimum de consensus pour ne pas perdre trop de temps sur cette question de nomination des membres de la CENI. Il s'agissait de respecter la loi sur le statut de l'opposition qui définit clairement la notion de parti d'opposition parlementaire au Togo. Donc au titre de cette loi, l'UFC qui a deux (2) députés à l'Assemblée Nationale a droit à un siège au sein de l'institution chargée de l'organisation et de la supervision des prochaines élections.

Pas question, dit l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) du chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre qui voit mal la présence de son mentor à la CENI au titre de

l'opposition parlementaire. Le parti orange a logiquement écarté l'UFC sur sa liste en se réservant trois places comme en 2015, une place pour le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yawovi Agboyibo et un siège aussi pour ADDI (Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral) du Prof Aimé Gogué.

Tous les appels au chef de file de l'opposition de garder le représentant de l'UFC et de céder une place sur ses trois sièges, sont restés lettres mortes. Finalement, l'Assemblée Nationale a donné raison au parti jaune qui avait déjà écrit en septembre dernier au président de l'hémicycle Dama Dramani pour maintenir son

représentant. On se demande enfin pourquoi tant d'énergies perdues dans cette bataille qui en réalité n'avait pas sa raison d'être.

Dans notre dernier numéro, nous attirions déjà l'attention de la classe politique de l'opposition dans son ensemble sur le fait qu'elle laisse la proie pour l'ombre. Et qu'il fallait dépasser rapidement cette équation UFC et s'attaquer véritablement aux conditions d'organisation des législatives du 20 décembre prochain. Aujourd'hui, nous sommes tentés de dire que les faits nous donnent entièrement raison.

Awali A.

*104#
METTEZ-VOUS À L'AISE AVEC LE NOUVEAU FORFAIT DÉCOUVERTE
T-DATA
50F 10 Mo
1 JOUR
POUR DÉBUTER SUR INTERNET À PETIT PRIX!
LE MEILLEUR RÉGIME DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !

Politique/changement de dénomination :

OBUTS de Messan Agbéyomé devient MPDD

Les membres du bureau exécutif du parti Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), les délégués, les partisans et sympathisants conduits par leur président et ancien Premier ministre Messan Agbéyomé Kodjo, ont tenu les 19 et 20 octobre derniers à Lomé, la convention couplée du dixième (10^{ème}) anniversaire de leur parti sous le thème : « les patriotes en marche pour la victoire ». Il a été question lors de cette rencontre, de passer en revue les textes du parti et de redéfinir de nouvelles bases pour la lutte politique. Au terme de ses assises, le bureau a procédé au changement de dénomination du parti Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) qui devient désormais Mouvement des Patriotes pour la Démocratie et le Développement (MPDD).



C'était en présence des responsables et représentants des partis politiques notamment le NET (Nouvel Engagement Togolais), la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), le Bloc d'Action pour le Changement (BAC), Santé du Peuple, le PDP (Parti Démocratique Panafricain), le MCD (Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement), et le Mouvement Politique Nouvelle Vision (NOVI).

Cette rencontre a été également une occasion pour les membres du bureau de OBUTS, de revenir sur les questions relatives à la crise sociopolitique que traverse le Togo depuis plus d'un an et de proposer des voies de sortie. Aussi, a-t-il été question d'expliquer aux militants la mutation d'OBUTS en MPDD.

Selon les explications données par les premiers responsables de ce parti, OBUTS a été créé le 02 Août 2008 par Messan Agbéyomé Kodjo. Dix (10) ans après, il y a de quoi faire le bilan afin d'analyser les différentes aventures qu'a connu le parti depuis sa création.

« Faire le bilan des dix années de notre existence, analyser les différentes péripéties qu'a connues le parti depuis sa création, changer le cap dans nos stratégies afin de faire entrer notre pays dans une nouvelle ère », a souligné Gérard Adja, premier vice-président du parti.

Ces assises ont permis en outre aux membres de ce parti de baliser la voie pour un nouvel élan avec des engagements plus forts, plus déterminants et des dispositions plus soudées pour donner plus d'efficacité et de dynamisme aux actions futures du parti.

La convention s'est

également penchée sur des sujets relatifs aux élections qui profilent à l'horizon. Prenant la parole lors de l'ouverture des travaux, Agbéyomé Kodjo, a indiqué que la rencontre offre une occasion pour le parti de faire un diagnostic sérieux et sans indulgence de la situation économique et sociopolitique du Togo et de formuler des messages des exhortations à l'endroit des pouvoirs publics.

Il a au cours de son intervention, lancé un appel au Chef de l'Etat Faure E. Gnassingbé pour que le Président de la République agisse de toutes ses forces pour

arrêter la bataille qui a cours au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en vue de débloquent la situation. Il va loin en soulignant que la question de siège n'est pas une solution à la problématique des élections au Togo.

L'ancien Premier Ministre indique que son parti continuera la lutte politique en devenant un large rassemblement pour favoriser une sortie de crise.

M. Agbéyomé se dit confiant et pense que le seul moyen de développement reste le changement. Ainsi, le

président du MPDD, compte amener sa formation politique à vaincre des tergiversations. « Ce mouvement sera notre étendard et demeurera fidèle aux lignes de force de son ancêtre et placera toujours l'homme et l'éthique au cœur de l'action politique », a-t-il affirmé.

Le Président du MPDD a pour finir lancé un appel à ceux et celles qui ne se retrouvent pas dans les « deux blocs politiques qui s'affrontent » et ceux qui se sentent éloigner, à rejoindre le MPDD afin de créer la dynamique du Changement.

Rappelons que l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) a été créée le 02 Août 2018 par Messan Agbéyomé Kodjo. A la fin de ses assises, le « nouveau parti » a procédé à la mise sur pied d'un nouveau bureau devant conduire le MPDD sur de bonnes bases.

Kahf Djobo

Appropriation du PND et de la Stratégie de coopération Chine-Togo :

Les acteurs conviés à converger leurs compétences et expertises

Le Plan National de Développement (PND) est un plan quinquennal (2018- 2022), qui vise à piloter les actions gouvernementales. Ce programme prend en compte les actions essentielles. Il concerne entre autres, les secteurs sociaux et la croissance économique. Un atelier de haut niveau traitant de son appropriation par les acteurs et de la stratégie de la coopération Chine- Togo a eu lieu les 19 et 20 octobre à la Présidence de la République. Les travaux ont fait part belle au secteur privé.

Etaient également présent à cet atelier, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les membres du gouvernement. Cet atelier constitue une étape importante de la mise en œuvre du PND. Il vise aussi la sollicitation des contributions du secteur privé sur les options d'investissement en vue de réaliser les objectifs et projets contenus dans le Plan.

Les différents projets prioritaires ont été passés au peigne fin, en lien avec

les principaux axes du plan, à savoir : « Faire du Togo un hub logistique d'excellence et centre d'affaires de premier ordre dans la sous - région ; développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives, renforcer les mécanismes efficaces d'inclusion économique et sociale ». Un panel portant sur les questions de cohérence politique, le cadre macro économique, l'amélioration du climat des affaires ont permis aux



Table d'honneur

différents acteurs d'échanger sur un certain nombre d'aspects.

A l'ouverture des travaux, le chef du gouvernement Komi Selom Klassou a expliqué l'importance de créer aujourd'hui un cadre d'échanges des partenaires et des acteurs des secteurs publics et privés. Un rapprochement entre les retombées du 7^{ème} Forum Chine- Afrique (FOCAC) et le PND s'avère nécessaire selon les explications du Premier

ministre.

Adopté en conseil des ministres le 3 août dernier, le PND ambitionne de faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous région, à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et le renforcement des mécanismes efficaces d'inclusion économique et sociale.

MF

Nation

Approche globale de la lutte contre le terrorisme :

Le Togo, le Burkina-Faso, le Niger et le Bénin mutualisent leurs efforts

Le monde est confronté aujourd'hui à un problème d'insécurité sans cesse grandissant. La sous région ouest-africaine ces derniers temps a subi une vague d'attentats terroristes, qui risque de gagner du terrain si rien n'est fait. Le Burkina-Faso, pays limitrophe du Togo en est l'illustration. Les autorités burkinabé ont initié le 16 octobre dernier une rencontre sur la question sécuritaire aux frontières de ses Etats limitrophes. Le Togo a pris part activement aux travaux qui ont réuni également les représentants venus du Bénin et du Niger.



Gal Yark Damehame, ministre de la sécurité

Cette rencontre revêt une importance particulière d'autant plus qu'elle a permis de réunir dans un même cadre, les ministres des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité, venus de quatre pays qui ont en partage des frontières. Il s'agit du Bénin, du Burkina-Faso, du Niger et du Togo.

L'objectif était d'évoquer la situation sécuritaire au niveau des frontières de ces Etats.

Une session de concertation a permis aux officiers supérieurs de ces différentes armées d'émettre des réflexions et de proposer des stratégies communes de lutte contre le terrorisme dans les zones frontalières. Une déclaration a été adoptée à la fin des travaux. Elle va permettre aux participants de coordonner de façon

efficace des actions à des niveaux différents.

L'on a souvenance qu'une attaque avait été menée dans la soirée du 13 aout par deux ou trois assaillants armés dans un café restaurant de Ouagadougou. Le Bilan était lourd, puisqu'on avait dénombré dix-huit (18) morts et une dizaine de blessés. Un autre lieu, le Café Cappuccino avait subi une attaque du même genre en janvier 2016. Cette attaque avait fait trente (30) morts et soixante-onze (71)

blessés, et revendiquée par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), une branche de l'organisation djihadiste Al Qaida. Ces attaques répétées peuvent être interprétées comme s'inscrivant dans une stratégie de déstabilisation. Rappelons que toujours dans la lutte contre le terrorisme, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina-Faso et le Tchad ont créé le G5 sahel. C'est un organisme qui vise à intégrer les forces militaires dans une stratégie commune et dans les opérations coordonnées, mais aussi à fédérer les stratégies de développement et les investissements économiques.

M F

Soutien aux couches défavorisées :

Togocel poursuit ses actions de don

Lancée depuis la semaine dernière à Lomé, l'opération annuelle de mécénat de la société de téléphonie mobile Togocel se poursuit cette semaine. Partout où la délégation est passée, le message est resté le même : Permettre à un grand nombre d'enfants démunis d'effectuer une bonne reprise des classes.

fournitures scolaires et de vivres, composé de paquets de cahiers, d'ensembles géométriques, trousse et stylos... qui leur a été remis hier lundi sera redistribué afin

nombre d'enfants, la plupart orphelins sur l'ensemble du territoire, récupéré dans les rues et aujourd'hui à la charge de la structure qu'elle dirige. Elle apprécie l'action de Togocel et promet une distribution du don au niveau des familles d'accueil afin de faciliter le quotidien de tous ces jeunes parmi lesquels, sortiront des cadres pour construire le pays.

Signalons que dans l'après-midi de la journée d'hier, l'opération a continué à Bè. L'association Bè Notre Communauté (BNC) a eu droit au même traitement.

Rappelons que ce geste de Togocel à chaque rentrée scolaire est une action qui s'inscrit dans le volet social de l'entreprise. Elle compte le faire pérenniser pour faire profiter au maximum les togolais issus des couches défavorisées.

M F



Table d'honneur lors de la rencontre



Photo de famille

Le vendredi 19 et lundi 22 octobre, la délégation conduite par Mme Tchakpélé Reine, représentante du Directeur Commercial et Marketing, s'est rendue dans les ONG Theolise Charity groupe, Association les amis pour le partage à Adidogomé, Action pour le Soutien des Enfants à Agoè. De ces contacts avec les

responsables d'ONG et associations de soutien aux enfants démunis, l'on peut comprendre qu'il existe des enfants au Togo qui abandonnent l'école à cause d'un manque de fournitures scolaires. Le défaut d'un sac ou d'un cahier par exemple peut conduire un parent vivant dans un hameau reculé du pays à mettre un terme au

curcus scolaire de son enfant.

Selon les responsables de Togocel, le volet social de l'entreprise a pour objectif de venir en aide et d'assister les jeunes togolais sur le territoire national. Ce message est compris par les ONG par qui transite le don de la société.

Eric Kouzo, président de Lions Club Lomé diamant rassure que le lot de

de permettre aux enfants qui sont à leur charge de réussir une bonne année scolaire. Il souligne également qu'un suivi sera fait afin d'avoir une idée sur l'évolution scolaire de ces jeunes.

Même son de cloche au niveau de l'observatoire syndicale de lutte contre le travail des enfants. Thèrèse Gnakou estime à 600 le

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA
~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes
~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Relance du secteur industriel à l'horizon 2020 :

Bientôt une usine de fabrication de sucre dans la plaine de l'Oti

Le Togo prévoit de se doter à l'échéance 2020, d'une usine de fabrication de sucre dans la Région des Savanes, comme l'a révélé le directeur de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), Bonfoh Bèdibètè.



« Il y a de cela deux ans que le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé nous a instruit de faire en sorte que d'ici 2020, l'on monte une usine de fabrication de sucre dans la plaine de l'Oti », indique-t-il.

L'initiative s'inscrit dans l'axe 2 du plan national de

développement (PND 2018-2022), qui prévoit de créer des pôles de croissance au niveau de chaque région du pays. Selon le patron de l'ITRA, le projet est confronté à quelques contraintes comme l'incapacité de la canne à sucre disponible au Togo, à produire du sucre de bonne facture.

Toutefois, rassure-t-il, les expérimentations, entamées depuis un an et en cours sur le site de Sadori dans le nord du pays, portent leurs fruits. « Avec les moyens financiers reçus, nous avons acheté 43 variétés de canne à sucre de la Thaïlande, des Etats-Unis et d'autres pays », affirme-t-il. Et de poursuivre, « parmi les 43 variétés, nous avons au cours des expérimentations, trouvé 10 qui sont très efficaces et qui peuvent produire beaucoup de canne et donner assez de sucre ».

« Avec les dix variétés qui sont déjà retenues, nous allons pousser les expériences afin de dénicher les deux ou trois

meilleures pour une très bonne production dans la vallée de l'Oti », conclut Bonfoh Bèdibètè. Les résultats de ces essais doivent permettre de planter sur 20 000 hectares, la canne destinée à produire un sucre de qualité.

En rappel, le gouvernement a prévu d'implanter 10 agropoles sur l'ensemble du territoire, dont 2 dans les Savanes.

Source:

www.republiquetogolaise.tg

PND ET PÔLES DE CROISSANCE

BIENTÔT, UNE USINE DE FABRICATION DE SUCRE DANS LA PLAINES DE L'OTI AU TOGO

f t v @GauvTg www.republiquetogolaise.com

Actualité

HCRRUN/indemnisation des victimes vulnérables :

La seconde étape de la prise en charge démarre en Novembre

Depuis décembre 2017, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a entamé la phase des indemnisations des victimes de violences à caractère sociopolitique sur la période allant de 1958 à 2005 au Togo selon les recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Après une première étape qui s'est achevée sur une note de satisfaction, le HCRRUN prépare une descente sur le terrain en novembre prochain, comptant pour la deuxième vague des indemnisations des victimes vulnérables.

Près de 5.340 victimes dont 436 vulnérables sont concernées par cette deuxième étape qui démarrera en novembre prochain selon les informations données par l'institution présidée par Mme Awa Nana-Daboya. Dans ce cadre, une retraite de travail a été organisée par le HCRRUN du 15 au

19 octobre dernier dans la région des plateaux, précisément à Atakpamé. Cette rencontre vise à permettre aux membres du HCRRUN, son Personnel, le comité de gestion du fonds spécial d'indemnisation, aux responsables de l'ONG Aimes-Afrique, aux Huissiers et aux personnes ressources, de mener des

réflexions afin de mieux organiser cette deuxième étape qui se profile à l'horizon.

Notons que la première étape des indemnisations s'est déroulée du 12 décembre 2017 au 17 septembre 2018. Selon les résultats de cette étape publiés lors de la présentation du rapport, le HCRRUN a



Table d'honneur

couvert 2.510 victimes, sur une prévision de 2.475 cas recensés sur tout le territoire soit un taux de réalisation de 101,41%.

Signalons que pour la réussite de ce processus d'indemnisation, l'Etat togolais a d'abord débloqué deux (2) milliards de FCFA pour le démarrage des réparations et

indemnisations. En suite, cinq (5) milliards de FCFA ont été alloués par le gouvernement dans le même cadre. Le démarrage de cette deuxième étape devra marquer le début d'exécution de ces fonds pour le compte de l'année budgétaire 2018.

Kahf Djobo

Préservation d'un environnement sain :

HelferHand fait don de trois latrines à l'école primaire de Kouniko

L'association allemande « HelferHand » semble ne pas faire dans la demi-mesure. Après le soutien sanitaire (pansement des plaies chroniques) à la population, puis récemment, le soutien pour une éducation de qualité aux apprenants (la distribution de fournitures scolaires et des livres), elle a offert trois latrines à l'école primaire publique de Kouniko, ce jeudi 18 octobre. Le village de Kouniko, est une localité distante de 24,4 Km de la ville de Tsévié, vers le nord-ouest.

Cette action qui s'inscrit dans le cadre des actions humanitaires de l'organisation a pour objectif de favoriser la préservation d'un environnement sain dans la localité. Cette activité a également été l'occasion de sensibiliser les habitants, surtout les jeunes élèves, sur les conséquences négatives de la pollution de l'environnement.



Photo de famille

C'est dans une atmosphère de joie que s'est déroulée la cérémonie de réception des latrines dont les coûts de construction s'élèvent à environ 1 000 000 FCFA. Elles ont été d'abord réceptionnées par le représentant du Chef du village, Togbui Tékpé Komi Amétowomenya Agbatsè IV, en la personne de Woglo Komi Amétépé. Ce dernier a ensuite transmis

symboliquement les clés aux responsables de l'école. La remise symbolique du don a été assurée par M. Kpékpassi Sâ-bir Fofana, représentant la présidente de l'association « HelferHand », Nana Tabiou. C'est par des « bans chinois » (des acclamations gestuelles) et des applaudissements inlassables que les élèves, les enseignants et les

parents d'élèves ont exprimé leurs gratitude aux donateurs.

M. Kpékpassi Sâ-bir remettant les clés des latrines à M. Woglo Komi

Dans son adresse à l'assistance, M. Kpékpassi Sâ-bir a rappelé que la question l'environnement est aujourd'hui une préoccupation majeure dans les politiques de développement et qu'un environnement sain est une

condition nécessaire à l'épanouissement individuel et collectif.

« Selon l'adage populaire qui postule qu'un esprit sain se trouve dans un corps sain, nous avons d'abord, à travers les soins sanitaires, entretenu un corps sain. Ensuite, avec la distribution des livres et des fournitures scolaires en début de rentrée, nous avons apporté la lumière à l'esprit. Et enfin, pour que tous ces deux éléments produisent des effets durables, il faut qu'ils demeurent dans un environnement sain. C'est dans ce souci que nous vous faisons don de ces latrines, tout en espérant que vous en ferez un très bon usage » a déclaré M. Sâ-bir Kpékpassi.

Pour M. Woglo Komi, l'ère du développement a sonné pour le village de Kouniko. Il a fait savoir que le choix de Kouniko pour bénéficier de tous ces avantages, malgré le nombre important de villages dans la préfecture, est une grâce divine. Il a

renouvelé sa gratitude aux bienfaiteurs pour leur engagement aux côtés des habitants du village. Il a fait savoir que les défis sont nombreux mais l'état de la route qui conduit dans le village, ainsi que le bâtiment scolaire et le manque de salles de direction demeurent des préoccupations brûlantes de l'heure.

« Puisque vous vous préoccupez de remplir nos vases asséchés, le Tout-Puissant veillera à ce que vos vases ne manquent pas de déborder » a ajouté M. Woglo Komi.

Désormais, les élèves et enseignants passeront des toilettes de fortune (en nature) pour des toilettes plus confortables. Malgré ces différents défis, Kouniko demeure un merveilleux endroit qui sûrement doit susciter votre curiosité à faire un déplacement dans la localité. Et peut-être que les élèves de EPP Kouniko vous feront la démonstration d'un « ban chinois ».

La rédaction

Environnement:

Le Togo s'arme pour lutter contre la criminalité faunique

Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a organisé un atelier de validation de l'étude sur l'évaluation de l'état de lieux de la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvages et des besoins en matière de mise en œuvre de la convention de la CITES au Togo. Cette rencontre s'est tenue à Lomé les 03 et 04 octobre dernier, s'est focalisée sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces fauniques et floristiques, en présence des autorités togolaises en charge de la protection des espèces protégées.

Dans cette perspective et dans le but de mieux orienter ses appuis aux pays de la sous-région ouest-africaine dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvage, Born Free a commandité, dans le cadre de son programme sur la biodiversité et le changement climatique en Afrique de l'Ouest (WA BICC), une mission d'évaluation de la criminalité sur les espèces sauvages et des besoins pour mettre en œuvre la convention CITES dans huit pays à savoir, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger,



la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Léone et le Togo.

Trois communications présentées et intitulées « la situation des espèces de faune et de flore en Afrique de l'Ouest et au Togo », « les efforts et

initiatives de coopération en matière de lutte contre la criminalité liée » et « les résultats de l'étude sur l'état des lieux », ont permis de doter le Togo d'un document de référence sur l'état de la criminalité liée au trafic

d'espèces protégées. Elles ont d'une part permis de porter à la connaissance des acteurs nationaux, les menaces qui pèsent sur les espèces fauniques et floristiques en Afrique de l'ouest et au Togo et, d'autre part, évaluer les efforts de coopération en cours dans la sous-région en vue du renforcement de la lutte contre la criminalité liées aux espèces protégées et le commerce illicite.

Les participants à l'atelier ont eu à analyser en commissions deux documents : l'un sur la criminalité liée aux espèces de faune et de flore menacées d'extinction et les besoins en matière de mise en œuvre de la convention CITES, et l'autre sur une analyse des législations pertinentes à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages au Togo. Par ailleurs, ils se sont appesantis sur l'urgence d'une

coopération sous-régionale en vue du renforcement de la lutte contre cette criminalité.

Résultats, les acteurs nationaux sont d'abord informés sur la situation du trafic des espèces protégées en Afrique de l'ouest et au Togo, ensuite ont une maîtrise de coopération en cours dans la sous-région pour lutter contre la criminalité faunique.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), Sama Boundjow, présent à la rencontre, l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore constituent l'un des principaux facteurs de perte de la biodiversité, causant des dommages désastreux et irréversibles. «Le Togo a connu une montée exponentielle de cas de

Suite à la page 10

Réunion des ministres des Enseignements Supérieur de l'UEMOA:

De nouveaux projets communautaires au cœur des discussions à Ouagadougou

Promouvoir l'enseignement supérieur dans l'espace UEMOA, un défi auquel est confronté les ministères en charge depuis plusieurs années. Dans cette logique, les ministres des enseignements supérieur et de la recherche se sont rencontrés lors d'une session organisée jeudi 18 octobre dernier à Ouagadougou au Burkina-Faso.

L'objectif est d'examiner le projet de règlement instituant un diplôme d'expertise comptable et financière au sein des Etats membres de l'UEMOA, et un projet de directive portant adoption d'une Charte communautaire pour l'organisation du Baccalauréat unique dans l'espace et les recommandations relatives au Programme d'Appui et de développement des Centres d'Excellence Régionaux au sein de

l'UEMOA. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Marie-Odile Atanasso, ministre de l'enseignement supérieur du Bénin et présidente de la réunion des ministres sectoriels de l'enseignement supérieur de l'espace UEMOA.

Elle a indiqué que de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'espace UEMOA connaît une avancée significative selon le bilan établi de la mise en œuvre des actions. Cependant, a-t-elle

ajouté, beaucoup d'efforts restent à faire afin de relever les défis. Selon les statistiques contenues dans le rapport de l'étude sur la politique de l'emploi et le suivi du chômage dans les pays membres de la zone, effectué par la Commission de l'UEMOA en 2014, la situation de l'emploi reste difficile au sein de l'espace communautaire.

En rappelle, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)



Photo de famille

est créée le 10 janvier 1994 à Dakar au Sénégal et compte huit (8) pays membres qui sont : Le Bénin, le Burkina-Faso, la

Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Kahf Djobo

Du 06 Août au 30 Septembre 2018
OFFREZ-VOUS GRATUITEMENT LA
4G+
LTE
Souscrivez gratuitement dans nos agences et profitez du Très Haut Débit !
SOYEZ DÉSORMAIS DANS LA 4G !

Les bienfaits du poisson : LES 4 ATOUTS NUTRITIONNELS

Les diététiciens sont unanimes : il faut manger du poisson ! En effet, celui-ci serait excellent pour notre santé ! Mais quels sont les bienfaits du poisson ? Pourquoi le poisson est bon pour la santé ? Voici quatre bonnes raisons d'en manger.

1- ILS SONT RICHES EN PROTÉINES

Les poissons sont une jolie source de protéines de haute qualité: ils en contiennent en moyenne autant que la viande. Manger du poisson serait donc une excellente façon de réduire sa consommation de viande (rouge surtout).

2- CERTAINS ONT MOINS DE MATIÈRES GRASSES

De manière générale, les poissons contiennent moins de matières grasses que la viande (sauf les poissons gras). Ils en apportent entre 1% (pour les espèces les plus faibles en matières grasses comme le merlan, brochet, roussette, cabillaud, lieu) jusqu'à 14 % pour les espèces grasses les plus grasses, comme le saumon et le maquereau (environ 12%) ou encore le thon (14%). Dans tous les cas, ces lipides sont qualitativement très intéressants, comme nous allons le voir dans le point suivant.

Les poissons peuvent donc parfaitement s'intégrer au sein de notre alimentation : même dans le cadre d'un régime minceur ! On recommande de consommer 1 poisson gras et 1 poisson maigre par semaine.

3- UNE BELLE SOURCE D'OMÉGA 3

Les poissons (en particulier les poissons « gras ») sont une importante source d'oméga 3. Ces derniers sont très bénéfiques pour la santé car ils aident au développement du cerveau et favorisent la

santé du cœur. Un déficit en oméga 3 favoriserait la survenue de maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer), de dépression ou encore de perte de la vue.

La couverture de nos besoins en oméga 3 est facilement atteinte par la seule consommation de poissons 2 fois par semaine, dont un gras.

4- ILS SONT RICHES EN OLIGO-ÉLÉMENTS

Les poissons ont également l'avantage d'être riches en vitamines :

vitamine A, bon pour la santé des yeux.

vitamines du groupe B comme les vitamines B12 (qui participe à la synthèse des globules rouges et des protéines), B3 (ou PP) (qui joue un rôle dans la

production de l'énergie), B6 (indispensable pour le métabolisme des acides aminés) de la vitamine D (qui participe à la fixation du calcium sur les os) ; de la vitamine E (qui joue un rôle antioxydant) ; Ils sont également riches en minéraux ou oligo-éléments, tels que :

L'iode qui provient en majorité des produits d'origine marine et participe à la synthèse des hormones thyroïdiennes

Le phosphore qui intervient dans les mécanismes de transport et de stockage de l'énergie ;

Le zinc qui favorise la cicatrisation des tissus ; le sélénium qui possède une activité antioxydante et dont les produits aquatiques sont une source



majeure ;

Le fer, constituant de l'hémoglobine ;

Le magnésium qui intervient dans le fonctionnement musculaire et nerveux.

LE P'TIT DU DOCTEUR

Selon une étude publiée en 2006 dans la revue médicale *Jama*, consommer du poisson 1 à 2 fois par semaine réduirait la mortalité de 17 % et la mortalité par maladies cardiovasculaires de 36 % ! Alors on s'y met, et on

invite plus souvent les poissons dans nos assiettes !

Attention : La consommation de poissons et coquillages crus est déconseillée aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 3 ans (risques microbiologiques accrus). Certains types de poissons, riches en substances chimiques, sont également déconseillés aux enfants et aux femmes allaitantes ou enceintes

Source :
Docteurbonneboffe.com

Cameroun:

Paul Biya réélu à la présidence avec 71,28 %

Le président Paul Biya, âgé de 85 ans, est officiellement réélu pour un septième mandat à la tête du Cameroun qu'il dirige depuis 1982, soit 36 années de présidence. Il a été donné vainqueur, ce lundi, du scrutin du 7 octobre, après plus de quatre heures de proclamation des résultats donnés par le Conseil constitutionnel, département par département. Une victoire écrasante sur fond de contestation des candidats de l'opposition.

Le président Paul Biya est vainqueur dans neuf régions sur dix. Il l'emporte largement dans les trois départements du septentrion : 79 % des suffrages exprimés dans l'Adamaoua, 89 % dans l'Extrême-Nord, 81 % dans le Nord. Il l'emporte aussi largement dans le Centre et dans l'Est et obtient 92,91 % des voix dans son fief du Sud.

Seul le Littoral (dont le chef-lieu est Douala, la capitale économique) échappe au président sortant. Le candidat de

l'opposition Maurice Kamto, qui avait revendiqué la victoire au lendemain du scrutin, y est donné vainqueur avec 38,60 % des suffrages. Maurice Kamto qui, selon ces résultats officiels, arrive en deuxième position avec 14,23 % des voix.

Cabral Libii prend la troisième place avec 6,28 % des voix.

A noter enfin le très mauvais score de Joshua Osih, du SDF, qui était pourtant le principal parti de l'opposition camerounaise, et qui



Paul Biya

obtient seulement 3,35 %.

Tous ces chiffres, les opposants les contestent. Ils parlent tous de résultats fabriqués et d'élection volée. On attend désormais les déclarations officielles de ces candidats, notamment celle de Maurice Kamto.

Depuis ce matin, en tout cas, un fort déploiement sécuritaire est visible à Yaoundé et à Douala où la police anti-émeute et la gendarmerie

sont déployées notamment au niveau des grands carrefours.

A noter également qu'Adamou Ndam Njoya obtient 1,73 %, Garga Haman Adjii 1,55 %, Frankline Ndifor 0,67 %, Serge Espoir Matomba 0,35 % tout comme Akere Muna qui s'était désisté, à la veille du scrutin, en faveur de Maurice Kamto

Source: rfi.fr

Football / D1 :

Gomido et Sara mènent la danse après 4 journées

Le championnat national de football de première division était à son quatrième acte le week-end passé. Les meilleures opérations de la journée ont été enregistrées par Asko, Dyto, Maranatha, Gbikinti, Foadan, Gomido et Sara Sport.

Le public de Lomé a eu droit le dimanche 21 octobre à deux rencontres qui ont tenu leurs promesses. D'abord au Municipal, Les Messagers de Fiofio dictent leur loi à l'AS Togo Port qui a évolué sans son entraîneur. Le coach Ayivi quitte le banc des portuaires. Au stade de la JCA, Asko de Kara, remanié et conduit par Kpatoumbi Liabé s'est

montré plus réaliste et plus combatif devant l'As OTR. Les Kondona quand bien même évoluant à l'extérieur, ont joué sans complexe. L'expérimenté capitaine Batascom Mazabalo et ses coéquipiers ont réalisé un match plein et dominant leurs adversaires du jour, sur la plus petite des marques 1-0. Une victoire qui apporte de l'oxygène à un club mal en point et

secoué par des dysfonctionnements internes. En déplacement, les Robots rouges de Dyto réalisent une belle opération devant ASCK à Kara. Score final 1-0. Les Show boys de Kpalimé tiennent pour leur part en échec les Guerriers de Tchaoudjo dans leur temple à Sokodé. Le promu Sara continue de surprendre. Après sa



Gomido FC

victoire sur les Sémo à Bafilo le week-end dernier, le Club d'Assoli réussit pour cette journée à tenir en échec Koroki à Tchamba. Score à l'arrivée un but partout. Foadan domine Anges de Notsè et Gbikinti à domicile vient à bout de Gbohloe-su 2-0.

La prochaine journée s'annonce palpitante. Le public sportif assistera à des rencontres entre Koroki et Sémassi, Maranatha et Foadan, Anges et Asko, Dyto- AS OTR, Sara Sport et AS Togo-Port, Asko et Gbikinti, Gbohloe-su et Gomido.

M F

Environnement:

Suite de la 9

Le Togo s'arme pour lutter contre la criminalité faunique



trafics illicites d'espèces de faune et de flore sauvages en 2013 et 2016 qui ont terni l'image du pays sur le plan international. Le MERF a placé au rang de ses priorités, la lutte contre la criminalité environnementale à travers l'intensification des contrôles et la mise en place d'un cadre de collaboration entre les institutions intervenant dans le contrôle, la sécurité et la justice pour saisir les trafiquants de ces espèces. Le Togo ne dispose pas encore de loi spécifique de mise en œuvre de la CITES et il est impérieux d'adopter un règlement qui tienne compte de l'ensemble des mesures de cette convention pour doter le

Togo d'une loi de mise en œuvre de la CITES d'ici à 2019 », a-t-il déclaré.

Le trafic d'espèces protégées est estimé générer un revenu de 5 à 20 milliards de dollars par an, selon le congrès américain. Agbodji Kossi du MERF a déclaré qu'au Togo, la quantité d'ivoire saisie au niveau national et la quantité d'ivoire saisie à l'extérieur en provenance du Togo est évaluée à 41,6 tonnes. « Le poids moyen de deux défenses d'éléphant varie entre 40kg et 90kg, représentant entre 462 et 1040 d'éléphants abattus dont la valeur totale est estimée se trouver dans une fourchette comprise entre 7,7 millions et 12,32 millions d'euros (soit 4,6 à 7,3 milliards de francs CFA) », a-t-il

déclaré.

En effet, la criminalité transnationale organisée est présente dans toute activité illicite dès lors que celle-ci est lucrative. Des groupes criminels organisés ont fait de l'exploitation illicite de l'environnement une activité professionnelle florissante dans laquelle ils exploitent des espèces protégées et menacées d'extinction dans des parcs nationaux. Chaque année, des milliers d'actes de braconnage sont dénoncés par les autorités en Afrique et en Asie. Dans un seul de ces cas, on a dénoté 50 éléphants abattus par des braconniers début 2012 dans le parc national de Bouba Ndjida, dans le nord du Cameroun, selon le rapport annuel de la CITES.

EAGLE-Togo, pour lutter contre le trafic et le commerce illégal de la faune sauvage, apporte son soutien technique aux autorités Togolaises. Les autorités togolaises par le biais du MERF luttent contre le braconnage, mais la réalité montre que

non seulement les moyens fournis pour lutter contre le trafic des espèces protégées sont insuffisants, mais surtout qu'il y a des cas avérés de corruption au sein même des officiels en charge de la gestion des parcs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CITES au Togo, le législateur a mis une attention particulière à la protection du patrimoine de faune et de flore sauvages dans plusieurs dispositions de la loi n°2008-009 du 19 juin 2008 portant Code forestier. L'article 127 stipule que quiconque aura fait circuler, vendu, importé, exporté ou fait transit. les animaux sauvages, vivants, des trophées sans y être autorisé, sera puni d'une amende de plus d'un million de francs CFA et d'une peine d'emprisonnement de

plus d'un an.

La lutte contre la criminalité environnementale exige une réponse globale et coordonnée et une utilisation adéquate des instruments d'enquête et d'application de la loi, dans l'ensemble du système de justice pénale. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption, dont tous deux l'ONUSUD est le gardien, contiennent des dispositions détaillées à l'appui de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption.

(EAGLE-Togo)

**Pour vos annonces
et publicités, contactez
le 90031774**

tonce

SOUS LA TUTELLE
DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

TOGOCEL
SPONSOR OFFICIEL

FESTIVAL des GRILLADES
Pour savourer des moments de bonheur

6^{ème} Edition

DU 26 OCT AU 04 NOV 2018

Sortez vos fourchettes

Bracelet d'accès 500f*
le dernier weekend 1000f

LIEU: **CANAL OLYMPIA**

-10ANS GRATUITS

via **MOOV**

CONCOURS LANMEGA D'OR CONCERT SPECTACLE D'HUMOUR JEUX

W 4G Youki MAMA ONOMO Nioto AROMATE Mayonnaise brussels airlines CANAL+ AUTHENTIC FB KCP TE CANAL OLYMPIA M. M. EST

☎ 93 60 54 84 f FESTIGRILL @FESTIVALLANMEGA www.festivallanmega.com

GRAND JEU QUIZ

Envoies*
Festi au 4330

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER

2 BILLETS D'AVION
POUR UN SEJOUR À LA BAIE DES MILLIARDAIRES

LOTS

- DES MOTOS - DES TÉLÉS LED 55" - DES RÉFRIGÉRATEURS
- DES ABONNEMENTS CANAL - DES MINI FOURS - DES BONS D'ESSENCE
- DES CARTES DE RECHARGES - DES TICKETS DE CINEMA - DES BRACELETS

45 JRS DE JEU

100F LE SMS

CONCOURS LANMEGA D'OR CONCERT SPECTACLE D'HUMOUR JEUX

W 4G Youki MAMA ONOMO Nioto AROMATE Mayonnaise brussels airlines CANAL+ AUTHENTIC FB KCP TE CANAL OLYMPIA M. M. EST

☎ 93 60 54 84 f FESTIGRILL @FESTIVALLANMEGA www.festivallanmega.com

Récuplé n°0254/29/18/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Té (00228) 22 32 85 95

Promoteur : Sama T. DJOBO
(00228) 90 03 17 74

Directeur de Publication par intérim : Awali AHAMADOU
(00228) 93 53 24 49

Rédaction : Biva KPELAFIA

Awali A. Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat : Takira AGBERE
Imprimerie : DIRECT PRINT
Tirage : 2.500 exemplaires